

La démocratie, en guise d'introduction

par René Rampoux

Démocratie : du grec *démos*, peuple, et *kratos*, pouvoir, c'est dit. Une origine ancienne mais un concept toujours porteur : une recherche Google donne 24 200 000 entrées !

La démocratie fait aujourd'hui consensus sur la planète, avec le rejet de son contraire, les régimes autoritaires ou totalitaires. Mais en 1889, il n'y avait que deux républiques sur notre continent : la France et la Suisse. En 1995, 118 pays sont étiquetés démocratie contre une quarantaine en 1975, « 50 % des pays de la planète, du jamais vu dans l'Histoire » en 2014 (*rue89.nouvelobs.com*). Mais il n'en fut pas toujours ainsi. Entre démocratie, monarchie et despotisme, Montesquieu laisse de côté la démocratie qui lui semble un gouvernement périmé, dont, presque seule, l'antiquité nous offre l'exemple. « Démocrate » est péjoratif jusqu'à ce que le libéralisme du XIX^e lui donne sa place en mettant Athènes avant Rome qui avait tant inspiré les révolutionnaires français. « J'appartiens à cette classe odieuse d'hommes appelés démocrates » pouvait dire William Wordsworth, 1770-1850, poète anglais francophile.

■ **« Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple »**
(art. 2 *Constitution de 1958*)

C'est la même définition que celle du président des États-Unis Abraham Lincoln.

◆ **Le libéralisme ancre la démocratie**

Si l'antiquité athénienne invente le terme, associé à la notion de citoyen, l'idéal démocratique moderne trouve sa source dans le libéralisme. La monarchie ne fonctionnant plus, l'idée vient de s'inspirer du commerce pour renoncer au commandement direct. Le libéralisme sollicite la théorie économique et la théorie politique, et il peut être un art de gouverner organisé autour de la capacité des individus à faire des choix rationnels sur des événements intelligibles. Le gouvernement est meilleur si chacun est libre, suit ses intérêts et fait valoir ses droits. L'anthropologie libérale affirme et valorise la liberté individuelle, et les différents droits subjectifs naturels qui en découlent : le droit

de chacun de définir les conditions de son bonheur, la préservation de son intégrité physique et morale, le droit à la propriété des biens produits par son travail, et plus généralement l'affirmation du droit à la libre disposition de soi, fondant le principe général d'une indépendance à l'égard d'autrui. Le XIX^e s'émancipe de la phrase de Pascal : « Le moi est haïssable. » « Le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous » (Marx). Le marché fournit un « modèle pour les rapports sociaux, un modèle d'existence même » (Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique*). La démocratie est de gauche comme de droite.

Au XV^e siècle, la République de Florence, la nouvelle Athènes, dispose d'une vraie dimension démocratique avec l'affirmation d'un idéal de liberté politique, les offices (l'exécutif, les conseils législatifs, une partie des tribunaux) attribués pour de courtes périodes par tirage au sort.

◆ **La souveraineté populaire**

Le *Contrat social* de Rousseau propose un citoyen qui se soumet davantage à un pouvoir légitime moyennant la possibilité de se prévaloir de droits. C'est un sujet conscient qui participe à la formation et la conduite de la société. L'autonomie de conscience est en celui qui garde sa liberté tout en s'associant pour produire une souveraineté populaire. « Si quelqu'un n'a pas le degré de raison suffisant pour pouvoir être supposé capable de connaître la loi, il n'est jamais capable d'être un homme libre » ; comme une reprise de la maxime romaine : « *Vox populi, vox dei.* » Mais cette voix toutefois ne dicte rien en matière économique et financière. Les décideurs économiques comme les autorités religieuses restent autonomes.

◆ **L'autonomie du marché**

La décentralisation des décisions, l'économie de marché et la propriété privée sont les trois piliers des régimes démocratiques libéraux. Quand toute idéologie proclame des fins ambitieuses, le libéralisme prend les hommes tels qu'ils sont : égoïstes, calculateurs, rationnels. Le marché est un lieu de concurrence et d'inégalité, mais le plus souvent, avec « sa main invisible », il canalise tous

les égoïsmes vers le bien commun. Cette façon de réduire les principales activités humaines à des quasi-équations mathématiques a beaucoup choqué les esprits. Pourtant, plus personne ne récuse aujourd'hui l'idée que l'intérêt économique personnel explique nombre de comportements. Le marché fournit un « modèle pour les rapports sociaux, un modèle d'existence même » (Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique*).

Mais qui est le peuple ?

Réponse simple : le citoyen qui, par son libre consentement, s'oblige et fonde le contrat social. « Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale et nous recevons chaque membre comme partie indivisible du tout. Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant. Tel est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution. Ce que l'homme perd par le contrat social, c'est sa liberté naturelle et un droit illimité à tout ce qui le tente et qu'il peut atteindre ; ce qu'il gagne, c'est la liberté civile et la propriété de tout ce qu'il possède et ainsi, d'un animal stupide et borné [il devient] un être intelligent et un homme » (*Du contrat social*). Et d'ajouter : « Quiconque refusera d'obéir à la volonté générale y sera contraint par tout le corps, ce qui ne signifie autre chose sinon qu'on le forcera d'être libre. » L'appartenance à la nation l'emporte sur le droit individuel, l'obéissance prime l'autonomie si la conscience de l'individu ne juge pas correctement des intérêts. Il est, comme Luther, Calvin ou Descartes, peu optimiste sur l'homme et donc, « sans pouvoir obliger personne à croire aux articles qui fondent la sociabilité, le souverain peut bannir quiconque ne les croit pas, non comme impie mais comme insociable » (*Du contrat social*).

Le peuple est déclaré souverain mais subsiste le sentiment des élites : « En France, ce qu'on redoute, ce n'est pas le peuple, c'est la foule, force aveugle et irresponsable » (Duc D'Ayen, *Du suffrage universel*,

1863). Pour y parer, John Stuart Mill, dans ses *Considérations sur le gouvernement représentatif* (1861), insiste pour que chaque voix ait une égale importance alors que le principe majoritaire écrase les minorités. C'est avec la même lucide rationalité qu'il promeut l'extension du droit de vote aux femmes.

Où en est la démocratie ?

◆ Réponse simple : en crise

Une avalanche de publications traite d'une crise de la démocratie : entre autres *La Démocratie contre elle-même* et *La démocratie d'une crise à l'autre* de Marcel Gauchet (philosophe et historien contemporain), *La Démocratie post-totalitaire* de Jean-François Le Goff (sociologue contemporain). On lui reproche :

- Sa dureté : « La démocratie diffère de la dictature en ce que l'indépendance d'esprit y conduit à la famine et non à la prison » (Jean de Beer, essayiste du XX^e siècle) ;
- Sa facticité : « L'élection est une procédure aristocratique ou oligarchique en ce qu'elle réserve les charges à des individus éminents que leurs concitoyens jugent supérieurs aux autres. La procédure électorale fait obstacle au désir démocratique que les gouvernants sont des individus comme les autres » (Bernard Manin, politologue contemporain) ;
- Sa superficialité : « L'opinion est le degré le plus bas du savoir, quelque chose comme le préjugé, un état mental qui porte à donner son assentiment à une certaine représentation. Elle est tout le contraire de la conviction, qui n'est pas une question d'assentiment, mais d'existence. On ne meurt pas pour une opinion, on peut mourir pour une conviction » (Régis Debray, intellectuel contemporain) ;
- Son inconstance : « Les sondages ne sont plus seulement un instrument de mesure, ils sont des faits politiques en soi, comme le vote. Dans cette dictature médiatico-sondagièr, on s'émeut instantanément de tout (le Darfour, Ingrid Betancourt,

le Tibet, etc.) pour mieux s'occuper durablement de rien » (Jacques Julliard, historien contemporain),

- Son impuissance à créer du lien commun est accompagnée d'une montée de l'abstention, d'une augmentation des inégalités et de la généralisation des communautarismes.

La démocratie installée par les républicains libéraux paraît emportée par une crise de la représentation et par la domination du marché, comme une fin de cycle qui dévalorise ses concepts fondateurs : État, nation, souveraineté. Les institutions politiques démocratiques sont affaiblies comme ses institutions jumelles que sont le journalisme, l'école, le service public, voire la santé. Tout bascule parce que les monopoles du savoir et les canaux de l'information et de la décision sont confrontés à l'internet. Tous les secteurs de la vie sociale tendent à empiéter les uns sur les autres. Ce qui relève nettement de la politique, et donc du domaine de compétence des citoyens, s'efface progressivement dans un social qui confond toutes les formes de relations humaines. Il n'émerge plus un monde commun qui ferait la concitoyenneté. Le corps social vit en autonomie, sans tête. La représentation politique n'a plus d'importance dans le corps social quand n'importe qui devient une vedette (celui qui est vu) en cinq minutes et sans qualité. Plus de héros, de chef, de leader d'opinion non plus, car il n'y a plus d'opinion (le président Chirac est élu en 1995 sur une idée de la fracture sociale et sept ans plus tard sur un projet sécuritaire). Le processus de prise de décision est soumis à la tyrannie de l'opinion et au relativisme ambiant.

Tout devient confus : la politique est rejetée car confondue avec les totalitarismes et le sectarisme, l'engagement est perçu comme un risque d'intolérance et une privation du temps présent à consacrer au souci de soi avant tout. « La globalisation met au contact direct les sociétés démocratiques du centre développé et les flux de migrants désespérés par la destruction des économies traditionnelles ou des États-providences à économie planifiée. Ce contact direct reproduit les conditions sociales d'une démocratie coloniale ou d'une démocratie antique.

Les sans-papiers sont moins que métèques à Athènes : métèque signifiait exactement « doté du permis de séjour » (Alain Joxe, « Démocratie et globalisation », *Revue du MAUSS*, 2005).

◆ Crise de la démocratie ou de la citoyenneté ?

Tocqueville nous a enseigné que « la démocratie favorise le goût des jouissances matérielles ». Il en résulte une sorte de narcose démocratique qui engendre un despotisme doux par apathie politique due à la recherche du bien-être et au conformisme des idées. Tocqueville anticipe la civilisation des loisirs et de la culture de masse qui procurent un temps libre d'où sont absents la politique, l'histoire et le passé. Mai 68, avec son refus de tout pouvoir dominateur, parut redonner vie à l'idéal du citoyen soucieux de son destin et du bien commun. La conjonction d'un mouvement étudiant et d'une grève généralisée, la réconciliation du travail et de la culture, le tout donnant dans une fraternité festive. L'aboutissement est bien différent. Le nouveau citoyen est dessiné comme tolérant, ouvert aux différences mais indifférents aux frontières comme au passé national. « On ne le lui fait plus » et l'ère du soupçon envers les élus cohabitent avec les théories du complot. Et ce citoyen ne se reconnaît plus d'ennemi. Il en résulte une recherche exclusive de l'épanouissement personnel dans sa seule dimension affective et sexuelle. L'héritage, dans les sociétés démocratiques, n'est plus qu'une cible contre les pages sombres : esclavage, colonisation, collaboration... sans aucune idée de dettes et de devoir envers les générations passées. Domine une « logique de victimisation et de ressentiment qui érode l'*ethos* des sociétés démocratiques » (Jean-Pierre Le Goff, « Naissance et développement de la démocratie post-totalitaire », *Revue du MAUSS*, 2005).

Ce repli s'appuie sur une critique du politique qui justifie le retrait du citoyen. En effet, si l'État est source de domination, si la philosophie des Lumières est à repousser comme la raison, il ne reste comme boussole que les droits de l'homme source d'éthique comme substitut à l'engagement

politique. Vision noire de l'histoire et souci de soi, affichage d'une dérision, illustrée par l'esprit *Canal +*, et droit à la différence conduisent à ne plus imaginer le dévouement et le sacrifice du citoyen. Henri Fertet, fusillé par les nazis à l'âge de 16 ans, écrit la veille de sa mort : « Je meurs pour ma Patrie... et je chanterai Sambre-et-Meuse parce que c'est toi, ma chère petite maman, qui me l'as apprise » ; un monde disparu ! Mais quand vient l'horreur en janvier 2015, sans peur et en masse, le peuple descend protester et dire ses valeurs. Feu de paille ou flamme toujours présente quand l'essentiel est en jeu ?

◆ La démocratie confisquée

En trois élections, de 2002 à 2012, le nombre de professionnels de la politique ayant réussi à se faire élire à l'Assemblée a augmenté de plus de 50 %, soit 158 députés sur 577. Donc 27 % étaient déjà dans le jus, salariés directs ou indirects d'un parti ou d'un homme politique. Mais c'est aux États-Unis, démocratie modèle, que c'est le plus visible : le républicain Jeb Bush et la démocrate Hillary Clinton pourraient s'affronter lors de la course à la Maison-Blanche en 2016, soit Jeb Bush, ex-gouverneur de Floride et frère de George Bush fils, et Hillary Clinton, ex-First Lady, ex-sénatrice et ex-secrétaire d'État. Deux dynasties qui ont réussi à présenter quelqu'un lors des sept dernières présidentielles. Aucun électeur américain de moins de 38 ans n'aura encore voté dans une présidentielle sans l'un de ces deux noms en tête des bulletins. Mais ceci n'est pas un phénomène nouveau, les mêmes noms se retrouvent souvent. Pour exemple : John Quincy Adams, président entre 1825 et 1829, est le fils de John Adams, deuxième président de l'histoire des États-Unis. William Harrison, éphémère président en 1841, est le grand-père de Benjamin Harrison (1889-1893). John Fitzgerald a son père ambassadeur en Grande-Bretagne, son frère Robert sénateur et candidat à la présidence (avant d'être lui aussi assassiné), son frère Ted sénateur pendant plus de 40 ans, et nombre de ses neveux et nièces font une carrière politique... jusqu'à son neveu par alliance Arnold Schwarzenegger. Nelson Rockefeller (1908-1979),

vice-président des États-Unis, petit-fils de John D. Rockefeller, le fondateur de la dynastie qui crée la Standard Oil (Esso). John Davison Rockefeller IV (1937), arrière-petit-fils, gouverneur puis sénateur de la Virginie occidentale. Franklin Delano Roosevelt (président de 1933-1945) neveu par alliance du président Theodore Roosevelt (de 1901 à 1909). Alphonso Taft (1810-1881) secrétaire à la Guerre des États-Unis, William Howard Taft (1857-1930) président des États-Unis, Robert Alphonso Taft (1889-1953) sénateur de l'Ohio, candidat aux primaires présidentielles, Robert Alphonso Taft III (1942) gouverneur républicain de l'État de l'Ohio (1999-2007). D'autres membres de la famille, cousins ou oncles, furent membres du gouvernement, ambassadeurs ou parlementaires ; Georges W. Bush et Dick Cheney sont des cousins éloignés. Alors que l'image idéaliste d'une démocratie est dans l'esprit de chaque électeur, l'esprit de clan venu d'Irlande, dans lequel tous les membres d'un clan connaissent l'origine commune qui prend un caractère mythique, est présent dans l'imaginaire américain. Le système d'élection des États-Unis se base sur la notoriété (*name recognition*). Le fait qu'un nom soit déjà connu fait économiser plusieurs mois et beaucoup d'argent. Les élections aux États-Unis sont financées par de l'argent privé ; les sommes engagées par un candidat pour l'élection présidentielle de 2012 s'élèvent à 2,5 milliards de dollars.

◆ La démocratie refusée

Les détracteurs des régimes démocratiques sont de deux sortes, radicalement opposés :

- Les partisans des régimes autoritaires (fascisme, théocratie) au nom du refus de l'égalité, de son nivellement supposé. Ou de son inefficacité. Napoléon, en tant que premier Consul impose un régime autoritaire militaire. Il règle la question religieuse notamment par un concordat signé avec le pape en 1801. Il réconcilie l'irréconciliable offrant une liberté pour le culte mais en gardant la primauté de l'État. Un régime démocratique ne paraît pas en mesure d'éteindre de telles passions.

- Les détracteurs des illusions démocratiques, antiétatiques et convaincus de la domination réelle de la classe dominante derrière l'écran de fumée de la liberté. Anarchistes, libertaires et communistes sont unis dans la dénonciation de la « démocratie bourgeoise ».

Les libertés fondamentales ont toujours besoin d'être défendues parce que la démocratie abrite des courants antidémocratiques et que chacun peut être tenté par le simplisme des « solutions » autoritaires. Kant notait que chacun réclame des lois mais « pour les autres ». « C'est la folie du vulgaire et l'éloquence qui concourent à la subversion des États » (Hobbes, *De Cive*). Selon Max Weber, « depuis qu'il existe des démocraties, le "démagogue" a été le type du chef politique en Occident » (*Le Savant et le politique*).

Les critères de la démocratie

« Gare les mots sans définition, c'est l'instrument des intrigants. Ce sont eux qui ont inventé ce bel aphorisme: ni prolétaire, ni bourgeois ! mais démocrate. Qu'est-ce qu'un démocrate, je vous prie ? C'est là un mot vague, banal, sans acception précise, un mot en caoutchouc » (Blanqui, *Écrits sur la Révolution*).

◆ Entre élection et État de droit

Jean Pierre Le Goff propose deux conditions à l'existence d'une démocratie : « Un État de droit, protecteur des libertés individuelles, et une participation active des citoyens aux affaires de la cité. » Les spécialistes distinguent les démocraties seulement « électorales » (qui correspondraient à 61 % des régimes existants, contre 27,5 % en 1974) et les démocraties « libérales », satisfaisant à des critères institutionnels plus nombreux : protection des droits individuels et collectifs, pluralisme politique et social, subordination des militaires, responsabilité des représentants, État de droit, indépendance du système judiciaire, qui ne représenteraient que 41,4 % des régimes existants en 1996 (contre 27,5 % en 1974) (*cevipop*, novembre 2003).

◆ Le supranational

« Le développement d'instances de décision économiques (comme la Banque centrale européenne mais aussi la Commission) qui sont déconnectées de tout contrôle démocratique a suscité de nombreuses oppositions. En réponse s'est développée l'idée aujourd'hui répandue qu'un « gouvernement par les règles » pourrait se substituer à un gouvernement du peuple (comme dans la construction européenne), idée qui trouve son expression dans la notion de « démocratie sans *démos* ». En fait ce sont des exemples de l'entrée du constitutionnalisme économique dans notre vie » (Jacques Sapir, *Souveraineté et ordre démocratique*, russeurope.hypotheses.org, mai 2014). La conséquence est que le citoyen européen n'a aucun moyen pour isoler le responsable des décisions prises. Les accords signés par les gouvernants sont même dénoncés par les mêmes revenus dans leur nation. Perdu de vue, la démocratie s'étirole.

◆ Le nouveau droit naturel

Le respect du suffrage universel exprimé régulièrement est un critère remis en cause par la démocratie des droits de l'homme qui limitent les pouvoirs de la majorité. Le citoyen n'est plus défini par sa participation à l'élaboration de la loi, qui devient sa propre loi de ce fait, mais parce qu'il est, par nature, titulaire de droits opposables au pouvoir. Paradoxe de l'évocation des droits de l'homme pour mettre à mal la notion de *démos*. À la souveraineté du peuple se substitue la souveraineté de l'individu, nouvelle vision de la liberté. Ce nouveau citoyen a recours au système judiciaire, souvent au juge constitutionnel, pour faire valoir ses droits contre la loi de la majorité. À l'évidence, lorsqu'un conflit existe entre majorité et minorité concernant l'identité ou l'existence du groupe minoritaire, le recours au vote n'est pas la solution. Tocqueville a fort bien perçu que la « passion de l'égalité » conduit à une « tyrannie de la majorité ». « Si vous admettez qu'un homme revêtu de la toute-puissance peut en abuser contre ses adversaires, pourquoi n'admettez-vous pas la même chose pour une majorité ? » À qui peut s'adresser un citoyen quand il a le sentiment que

sa liberté est mise en péril par la majorité? La loi? C'est celle de la majorité. L'Exécutif? Il émane du Parlement. Il insiste sur la nécessité du respect des formes pour protéger les intérêts individuels, ce que le juge peut contrôler.

Nouvelles exigences pour la démocratie

◆ **Faire mieux**

La transformation de l'État constitutionnel libéral en État social susceptible d'offrir aux individus les moyens de mener à bien leurs projets d'émancipation fut la grande perspective de l'État-providence d'après le cataclysme de la Seconde Guerre mondiale. Les perspectives ont changé: l'État-providence est en crise et le libéralisme triomphant peine à réguler la société mondiale; «Notre maison brûle et nous regardons ailleurs» (Jacques Chirac, Sommet de la Terre, 2002). Pierre Bouretz (philosophe français contemporain) énumère les questions urgentes: «Limitation écologique de la croissance économique; gestion de la disparité de plus en plus accentuée entre conditions de vie au Nord et au Sud; introduction dans les sociétés de l'ancien socialisme d'État d'un système économique différencié; gestion des flux migratoires venant du sud et de l'est; risques de nouvelles guerres ethniques, nationales ou religieuses; possibilité de chantage nucléaire...» (*Raisons et horizons de la démocratie. Jürgen Habermas face à la question politique, Le Débat*, 1999).

◆ **Faire autrement**

Les années 1930 ont vu des élections dans des démocraties très jeunes, sans tradition politique, porter au pouvoir le fascisme et le nazisme. La situation actuelle du monde arabe oblige l'Occident à réexaminer la légitimité électorale. Les accords Sykes-Picot de 1916 qui partagent l'empire turc ont toujours été honnis par le monde arabe. Pour s'opposer aux dictatures corrompues partout installées dans ces États artificiels s'est développé un islamisme théocratique avec lequel les démocraties sont tentées de composer, à l'exemple de la Turquie ou du Qatar. Actuellement règne un immense chaos en Lybie, Syrie, Irak, au Yémen. L'État islamique déploie une barbarie mise en scène par l'internet qui nous pétrifie. Dans ce contexte très inquiétant, en Égypte, après une révolution populaire en 2011, les Frères musulmans arrivent au pouvoir après des élections tout à fait démocratiques. Un coup d'État les balaie en 2013 et s'installe, à nouveau, le contrôle autoritaire de l'armée représentée par le maréchal Sissi. La démocratie est certes supprimée, mais le danger de voir le géant arabe basculer dans un intégrisme au risque du chaos oblige à repenser la légitimité électorale car, doté d'une structure étatique qui tient, l'Égypte, État millénaire, est un facteur de paix dans cette région explosive; considérations qui priment sur le suffrage universel.

«La démocratie est une technique qui nous garantit de ne pas être mieux gouvernés que nous le méritons», G. B. Shaw.